

COMMUNIQUÉ

Paris, le 12 octobre 2021

L'état de la démocratie dans l'espace francophone au cœur des discussions du Bureau de l'APF

Le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) réuni ce 12 octobre en visioconférence sous la présidence de **Francis Drouin**, Premier Vice-président de l'APF, a rassemblé plus d'une vingtaine de parlementaires francophones issus de quatre continents.

Après avoir échangé sur les missions de bons offices parlementaires au Liban, au Mali et en Arménie, les membres du Bureau ont passé en revue les situations politiques au sein de l'espace francophone et pris acte de la suspension *de facto* des sections tchadienne, guinéenne et tunisienne des instances de l'APF à la suite de l'évolution de la situation dans ces trois pays. Ils ont en outre décidé de la mise sous alerte de la section de la République centrafricaine et convenu d'accompagner davantage les parlements en situation de crise ou de transition vers le rétablissement de l'ordre constitutionnel et la démocratie.

Par ailleurs, les parlementaires ont adopté l'Avis de l'APF sur la gouvernance et la réglementation du numérique qui sera remis aux chefs d'État et de gouvernement lors du prochain Sommet de la Francophonie. Un texte « qui a fait l'objet d'une large concertation des acteurs de la Charte de la Francophonie, de l'ensemble des sections et commissions de l'APF, ainsi que des experts et de la société civile » a rappelé le Secrétaire général parlementaire, **Jacques Krabal**.

Le Bureau a également fait un bilan d'étape de l'évaluation de son cadre stratégique 2019-2022, auditionné l'Administrateur de l'OIF, qui a été fortement interrogé sur l'autonomie financière de l'APF par rapport à l'OIF, et adopté deux accords de partenariat avec le Réseau

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.

www.apf.francophonie.org

Contact presse : jmalamba@apf-fr.org

francophone d'éthique et de déontologie parlementaires et l'Association du notariat francophone.

Le prochain Bureau de l'APF devrait se réunir en présentiel à Libreville, au Gabon, au mois de janvier 2022.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.

www.apf.francophonie.org

Contact presse : jmalamba@apf-fr.org